

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 16/10/2024 - 138555 - 2004 B 14533 - 435 045 158 - RZ AUDIT

RZ AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 euros
Siège social : 17, rue Ferdinand Fabre
75015 PARIS
435 045 158 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 27 septembre 2024,
A 11 heures 15,

Les associés de la société RZ AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 7 800 euros, divisé en 7 800 parts d'1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 17, rue Ferdinand Fabre 75015 PARIS, sur convocation faite par la présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Elodie DOMEIZEL, titulaire d'1 action en pleine propriété,
- Monsieur Christopher PELLIGRY, titulaire d'1 action en pleine propriété,
- Monsieur Jean-Michel PORTIER, titulaire d'1 action en pleine propriété,
- La société RZ AUDIT ET EXPERTISE, représentée par son Président, Monsieur Patrick ROOS, titulaire de 2 actions en pleine propriété,
- La société RZ ET ASSOCIES, représentée par son co-gérant, Monsieur Patrick ROOS, titulaire de 7 795 actions en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Elodie DOMEIZEL, présidente.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Président suite à la démission de Elodie DOMEIZEL en date du 22 juillet 2024
- Nomination de deux DGD,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

Suite à la démission de Elodie DOMEIZEL de son poste de présidente en date du 22 juillet 2024, l'Assemblée Générale nomme en tant que Présidente, la société RZ ET ASSOCIES, société à responsabilité limitée, au capital de 200 520 euros et immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 930 192 893. La société RZ ET ASSOCIES a d'ores et déjà indiqué qu'elle acceptait cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en tant que Directeur général délégué, la société MC&H, société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros et immatriculée au RCS de MEAUX sous le n° 894 926 005. La société MC&H a d'ores et déjà indiqué qu'elle acceptait cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en tant que Directeur général délégué, la société DMZ CONSEIL ET DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée, au capital de 270 100 euros et immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 790 919 096. La société DMZ CONSEIL ET DEVELOPPEMENT a d'ores et déjà indiqué qu'elle acceptait cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants, la présidente de séance et les associés ou leurs mandataires présents.

Fait à Paris
Le 27 septembre 2024

RZ AUDIT ET EXPERTISE

Associée

Représentée par Patrick ROOS

RZ ET ASSOCIES

Associée

Représentée par Patrick ROOS

(« Bon pour acceptation des fonctions de présidente »)

Elodie DOMEIZEL

Associée

Christopher PELLIGRY

Associé

Jean-Michel PORTIER

Associé

MC&H

Directeur général délégué

(« Bon pour acceptation des fonctions de directeur général délégué »)

DMZ CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

Directeur général délégué

(« Bon pour acceptation des fonctions de directeur général délégué »)